



Ecole nationale supérieure de la photographie
30 av. Victor Hugo - BP 10149
13631 Arles, France
Téléphone +33 (0)4 90 99 33 33
www.ensp-arles.fr

APPEL À CANDIDATURES

Bourses de Recherche Création sur l'Intelligence Artificielle

Date limite de candidature : le 28 juin 2024 à midi

L'École nationale supérieure de la photographie d'Arles est heureuse d'ouvrir un programme d'accompagnement post-diplôme sur les enjeux artistiques de l'intelligence artificielle (IA) et des nouvelles technologies en lien avec la photographie et l'image. L'appel à candidatures pour ce programme est ouvert aux artistes récemment diplômés de deuxième cycle des écoles supérieures d'art. Il offrira l'opportunité à quatre d'entre eux d'explorer les intersections entre les technologies de l'intelligence artificielle et la création artistique.

Grâce au soutien apporté à ce programme par la Fondation de France, les quatre lauréats recevront chacun une bourse de 4500 euros et bénéficieront d'un accompagnement professionnel et d'une guidance artistique par des professionnels du champ de l'art et des spécialistes de l'intelligence artificielle.

À PROPOS DU PROGRAMME

Fondée en 1982, l'École nationale supérieure de la photographie est la seule école d'art en France dédiée à la photographie. Elle dispense un enseignement de haut niveau pour former des photographes auteurs, des vidéastes et, d'une manière plus générale, des professionnels de l'image. Sa programmation pédagogique exigeante se base sur un apprentissage précis et complet des pratiques de la photographie contemporaine, combinant rigueur technique et réflexion théorique.

Depuis sa création, l'École a connu d'importantes évolutions au premier rang desquelles le passage au numérique qui a considérablement transformé ses approches et enseignements, l'amenant notamment à s'ouvrir plus largement à l'image ainsi qu'à l'image en mouvement, tout en observant une plus grande transdisciplinarité dans ses approches.

Aujourd'hui, l'irruption des technologies de pointe, des sciences algorithmiques et, plus encore, de l'IA dans le domaine de la photographie numérique et de l'image soulèvent bon nombre de nouveaux questionnements. Leur présence toujours plus avérée enjoint l'ENSP à envisager plus fondamentalement cette nouvelle donne ainsi que les problématiques d'ordre esthétique et formel mais aussi éthique, écologique et économique qu'elle soulève.

Dans cette nouvelle dynamique, l'école souhaite se positionner en lançant un programme d'accompagnement destiné aux jeunes artistes diplômés des écoles supérieures d'art, titulaires d'un diplôme valant grade de master. Pensé dans le prolongement de ses formations, ce programme est spécifiquement tourné vers les problématiques qu'engendrent les nouvelles technologies et l'IA dans les champs de la photographie et de l'image en particulier, et des arts visuels en général.

À travers ce programme conçu sur deux trimestres, il s'agira d'explorer plus avant, non seulement les esthétiques singulières et les nouveaux horizons artistiques que peuvent entraîner ces nouvelles technologies, mais aussi les logiques, méthodes et nouveaux processus créatifs qu'elles impliquent, tout en observant les enjeux d'ordre économique, écologique, éthique et politique qu'elles induisent et les nouveaux liens entre l'humain et les techniques qu'elles génèrent.

Dans ses objectifs, ce programme est avant tout pensé pour accompagner, dans une visée à la fois créative et professionnalisante, les jeunes artistes et photographes qui souhaitent engager plus avant leur pratique dans ces nouvelles explorations technologiques.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Encourager des approches innovantes et créatives impliquant l'IA et les nouvelles technologies dans le champ artistique de la photographie et de l'image.
- Accompagner de manière théorique, artistique et pratique mais aussi professionnalisante ces démarches pour aider à mettre en œuvre un projet ou des réflexions.
- Explorer les implications esthétiques mais aussi éthiques, politiques et écologiques de l'IA.
- Favoriser la collaboration entre les artistes, les chercheurs et les spécialistes de l'IA.

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ PAR L'ENSP

- Un accompagnement individuel (distanciel/présentiel) par des professionnels du champ de l'art et des I.A pendant six mois entre novembre 2024 et avril 2025
- La participation à deux journées de séminaire sur l'IA à l'ENSP en novembre 2024
- La participation à un workshop inter-écoles d'arts à l'ESAD d'Orléans en janvier 2025
- La participation à un workshop à l'ENSP en mars 2025
- La participation à une restitution collective de la recherche et des démarches engagées à l'ENSP en avril 2025

MOYENS FINANCIERS MIS À LA DISPOSITION DES PARTICIPANTS

- Une bourse de 4500 euros
- Un accompagnement matériel à hauteur de 800 euros
- La prise en charge des frais de transport, d'hébergement et de restauration (per diem) pour les temps de travail en présentiel à Arles et Orléans

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être titulaire d'un DNSEP ou d'un diplôme équivalent grade de Master d'une école supérieure d'art (entre 2020 et 2023)
- Avoir une pratique artistique engagée depuis la sortie d'École
- Avoir une démarche de recherche création en lien avec la photographie, l'image, les IA et nouvelles technologies

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Expérience dans le domaine de l'IA et de la création artistique
- Pertinence et originalité de la démarche proposée
- Capacité à collaborer et à travailler de manière interdisciplinaire

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent soumettre un dossier de candidature composé des éléments suivants :

- Un CV
- Une description détaillée de la démarche de recherche création, y compris les objectifs, la méthodologie et les résultats attendus (1000 mots maximum)
- Un dossier artistique (format pdf, poids max. 10 Mo) comportant des exemples de travaux pertinents (y compris liens vers des sites web, vidéos, publications, etc.)
- La copie du diplôme équivalent grade de master (DNSEP, diplôme d'École, etc.)

Les candidatures doivent être adressées par email en spécifiant dans l'objet "Candidature Bourse Recherche Création IA" à l'adresse suivante : yannick.vernet@ensp-arles.fr avec copie à gwendoline.allain@ensp-arles.fr

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Le 28 juin à midi

ENTRETIEN EN VISIOCONFÉRENCE AVEC LES CANDIDATS PRÉ-SÉLECTIONNÉS

Le 8 juillet 2024

COMMUNICATION DES RÉSULTATS DE LA SÉLECTION

Avant le 20 juillet 2024